



CLASSIC MID AMATEUR / TROPHÉE SENIORS 29 et 30 Août 2026 // GOLF DES VOSGES DU SUD



Règlement particulier de l'épreuve

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.*

CALENDRIER

Date limite d'inscription : **2 semaines avant le début de l'épreuve**

Publication de la liste des inscrits et liste d'attente : **au plus tard 5 jours après la clôture**

Publication des départs : **au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve et au plus tard à midi la veille du premier tour**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les titulaires d'une licence ffgolf **active** doivent à la date de clôture des inscriptions :

- S'être acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de **40 euros** pour l'année en cours.
- Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.
- Être à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.

Note : En cas de non-respect de l'une de ces conditions, le joueur sera disqualifié.

Les titulaires d'une licence dans une fédération étrangère reconnue doivent fournir une attestation de licence active de leur fédération.

- Pour le Classic Mid-Amateur : avoir plus de 25 ans la veille de l'épreuve.
- Pour le Grand Prix Seniors : avoir au moins 50 ans la veille de l'épreuve (60 ans pour les Séniors 2 et 70 ans pour les seniors 3).
- épreuve non-fumeur §1.2.5 Vadémécum FFG – Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU

Pour les deux épreuves : 36 trous **Stroke-Play** « **score maximum** » par +4 – 18 trous par jour

Parcours d'entraînement : vendredi 28/08/2026

Le Classic Mid-Amateur est prioritaire et doit partir en tête pour les deux tours. Les parties doivent être composée uniquement de joueurs participant à une des deux épreuves et pas de mixité entre ces épreuves dans les parties.

SÉRIES – MARQUES DE DÉPART

Classic Mid-Amateur : Série Dames (repères IV – Bleu)

Série Messieurs (repère II - Blanc)

Grand Prix Seniors : Série Dames (repère V – Rouge)

Série Messieurs (repère III - Jaune)

CHAMP DES JOUEURS – LISTE OFFICIELLE

Joueurs autorisés - nombre maximum : 144 joueurs (incluant l'ensemble des joueurs/joueuses des 2 compétitions)

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Classement au Mérite National *Mid-Amateur ou Seniors* selon la compétition choisie
- L'index
- La date d'arrivée des inscriptions

TIRAGE DES DÉPARTS

Pour chaque compétition, la liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour : bloc 2, bloc 1 bloc 3 et pour finir le bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour : ordre inverse des résultats (ordre décroissant).

Les départs pour les Dames sont à adapter en fonction du nombre d'inscrites. Elles pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs.

DÉPARTAGE ET CLASSEMENT

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place d'une catégorie à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en Play Off trou par trou.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage du logiciel RMS 9) deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve déclare des co-vainqueurs.

Pour les deux compétitions, le classement est un classement BRUT exclusivement et obligatoirement par sexe. Si une série « PRO » existe, elle doit faire l'objet d'un classement spécifique.

DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement comprennent les 2 green-fees des journées de compétition + la journée d'entraînement.

- Adultes : 90 €
- Abonnés au golf des Vosges du sud : 30 €

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement.

Chèque à l'ordre de **Golf des Vosges du Sud**.

PRIX ET REMISE DES PRIX

3 prix BRUT par série

Selon le nombre d'inscrits, possibilité de récompenser les seniors 2 et les seniors 3.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Épreuve sous responsabilité de la Commission Sportive du Club et des arbitres fédéraux délégués par la ligue.

JEU LENT

La procédure d'encadrement de la cadence de jeu s'applique (voir §1.2.13 Règles locales permanentes des Épreuves Fédérales).

CLASSIC MID AMATEUR / TROPHÉE SENIORS

29 et 30 Août 2026 // GOLF DES VOSGES DU SUD

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Conditions de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscriptions

A retourner par courrier, accompagné du règlement.

Chèque à l'ordre de : Golf des Vosges du sud

Golf des Vosges du sud
Bellevue
70240 Genevrey

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

CLUB.....

NUMÉRO DE LICENCE FFG.....

INDEX.....

CLASSEMENT MERITE.....

TEL.....

@MAIL.....

Droits d'engagement

Adultes : 90 €

Membres du club : 30 €